

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ

DECISION DU BUREAU AGISSANT PAR DELEGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille dix-neuf, le onze mars à dix-huit heures, le bureau de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté, rond-point des chênes à Mourenx, sous la présidence de M. Jacques CASSIAU-HAURIE.

Etaient présents: Mmes et MM. Michel BARBÉ, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Alain BOUCHECAREILH, Michel CAMDESSUS, Jacques CASSIAU-HAURIE, André CASSOU, Jean-Pierre DUBREUIL, Gérard DUCOS, Philippe GARCIA, Nadia GRAMMONTIN, Emmanuel HANON, Michel LABOURDETTE, Aline LANGLÈS, Patrice LAURENT, Francis LAYUS, Jean-Luc MARTIN, Maïthé MIRASSOU, Henri POUSTIS, Didier REY.

<u>Etaient absents ou excusés</u> : Mme Céline LEMBEZAT, MM. Louis COSTEDOAT, Michel LAURIO, Christian LÉCHIT, Yves SALANAVE-PÉHÉ.

OBJET: APPEL D'OFFRES OUVERT - FOURNITURE DE BACS A DECHETS ROULANTS ET DE COMPOSTEURS - COMMISSION D'APPEL D'OFFRES DU 11 MARS 2019 - AUTORISATION DONNEE AU PRESIDENT DE SIGNER LE MARCHE

Une procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles 25-I.1º et 67 à 68 du Décret nº 2016-360 du 25 mars 2016 a été lancée le 15 janvier 2019 2018 pour une remise des offres le 20 février 2019.

Le montant total des prestations pour la durée de l'accord-cadre est défini(e) comme suit :

Pour le lot n° 1 - Fourniture et livraison de bacs roulants à ordures ménagères

Période	Minimum HT	Maximum HT 500 000 €	
Total	200 000 €		

Pour le lot n° 2 - Fourniture et livraison de composteurs

Période	Minimum HT	Maximum HT	
Total	40 000 €	80 000 €	

Variantes exigées :

<u>Pour le lot n° 1</u> : Fourniture d'un autocollant logo communauté de communes de Lacq-Orthez de dimension 30cm x 30cm, dos refendu 1 fois

Pour le lot n° 2 : Fourniture d'une puce électronique

L'accord-cadre est conclu pour une durée de 4 ans. Il a été remis 7 plis dans les délais.

Au vu de l'analyse des offres, la commission d'appel d'offres réunie le 11 mars 2019 à 17h00 a décidé d'attribuer le marché comme suit :

Lot	Attributaire	Minimum € HT	Maximum € HT	Montant estimatif € HT
1	Sarl Quadria (St Jean d'Illac)	200 000 €	500 000 €	267 026,35 €
2		40 000 €	80 000 €	68 339,60€

Eu égard aux développements précédents, le bureau, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **d'autoriser** le Président à signer le marché avec l'attributaire désigné par les membres de la commission d'appel d'offres ;
- **d'imputer** les dépenses correspondantes sur les crédits prévus à cet effet.

Pour extrait certifié conforme, le Président de la communauté de communes,

Jacques CASSIAU-HAURIE

- Par publication ou notification le 13/03/2019
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 13/03/2019